



Approche par le genre des conditions de travail

Axe 1 Action 1.1.3

○ **Actions réalisées : modalités d'action**

L'approche sexuée des conditions de travail n'est pas encore intégrée dans les logiques de prévention des risques professionnels. Ce constat étant collectivement partagé, une phase préalable de réflexion pour permettre l'appréhension du sujet et une acculturation commune, s'est avérée nécessaire :

- **Emergence d'une lecture commune sur la prévention et l'approche sexuée**
 - Coconstruction de repères sur la base des travaux, expériences et analyse de l'Anact, du Corif et des SPST participants.
 - Mise en place d'un groupe partenarial avec des compétences et des atiques plurielles telles qu'ergonomes, sociologue, psychologue du travail, représentant d'organisations syndicales, issu de structures différentes telles que des institutions spécialisées, des préventeurs, des entreprises, un représentant des organisations professionnelles de salariés.
- **Embarquement des partenaires de la santé-sécurité au travail pour permettre aux professionnels de terrain de s'engager sur des travaux qui intègrent davantage l'approche sexuée des conditions de travail et en particulier :**
 - les membres du CROCT, avec deux temps de débat, l'un en mars 2023 et un autre, en novembre 2024 ;
 - les SPSTI, avec des outils coconstruits ;
 - lors d'un atelier de travail en mars 2025 ;
 - à travers la construction, la participation et la diffusion d'une émission TV WEO « santé travail » dédiée au sujet (février 2024).

- **Coconstruction , en comité, des repères, des supports de mobilisation et de sensibilisation pour convaincre des structures relais et des entreprises à s’engager sur cette action avec :**
 - o des supports et des séquences pédagogiques : micro-trottoir, cas, témoignage entreprise, données chiffrées nationales et régionales en particulier sur l’emploi et la sinistralité ;
 - o des modèles pour comprendre et agir sur les différences de conditions de travail, d’exposition et d’impacts différenciés des risques professionnels ;
 - o des idées de leviers d’action possibles et de relais pour agir ;
 - o un « guide repère ».

Les Livrables suivants ont été produits :

- o un guide « PRST 4 » de février 2025 intitulé « **Intégrer une approche sexuée pour une prévention adaptée - La prévention des risques professionnels a-t-elle un sexe ?** » ;
- o une émission de la chaine TV régionale Weo sur la Santé des femmes au travail en date du 12 février 2024 ;
- o la synthèse d’un atelier lors de la matinée du 4 mars 2025 « **Que sait-on de la relation entre le travail et le genre au travail ? Comment les entreprises prennent-elles en compte cet enjeu ? Quels leviers, outils et méthodes pour agir ?** » avec des membres en responsabilité du PRST (Croct, pilotes et animateurs), des préventeurs (Aract, Carsat, MSA, ISTNF, OPPBTP), des SPSTI (direction, médecin, préventeur, référents PRST), des acteurs de l’égalité professionnelle : DRDFE, Corif, soit plus de 40 participants .

Ils sont disponibles dans ce même espace espace « Ressources ».

● **Résultats et impacts**

- Ces travaux ont permis de mobiliser des partenaires aux compétences différentes, sur un sujet émergent qui n’est pas encore installé en santé au travail. Le sujet est désormais inscrit en région et emporte l’adhésion des préventeurs.
- Cette dynamique a favorisé le travail de conception d’une méthode de prévention différenciée et le projet d’expérimentation au sein d’une entreprise de la région.

- Le recueil de ressources et la capitalisation de bonnes pratiques en entreprise permettent de nourrir cette phase d'acculturation autour du sujet.
- La production d'un support de mobilisation avec l'émission du PRST « Au Travail, en bonne santé », consacré à la santé des femmes au travail a permis de renforcer la dynamique d'acteurs autour de ce sujet.
- Le guide produit sur l'approche sexuée des conditions de travail, apporte de réels repères pour l'ensemble des acteurs et rend plus concrète la démarche.
- Une action régionale développée également dans d'autres régions de France telles que l'Île de France, la Bretagne, sous la coordination nationale : enrichissement des travaux menés en région par ces autres démarches et dynamique de fédération.

● Indicateurs : réalisation

- Nombre et teneur des outils déployés : trois outils co-construits .
- Nombre de partenaires et d'entreprises mobilisés : une entreprise particulièrement mobilisée sur le sujet. Plusieurs préventeurs, administration et associations mobilisés.

● Leviers des actions

- La participation des SPST aux travaux offre des compétences pluridisciplinaires, et une approche terrain qui permettent de développer des pratiques effectives de prévention.
- Plus largement, favoriser la compréhension de cette problématique est un levier pour améliorer les conditions de travail pour toutes et tous (femmes et hommes), pour le développement de la performance de l'entreprise ; et, dans le même temps pour comprendre les causes des situations différenciées en santé au travail entre les femmes et les hommes. L'approche sexuée implique de regarder précisément la question des postes de travail afin qu'ils soient adaptés aux femmes et aux hommes participant ainsi à l'amélioration globale des conditions de travail des deux sexes.
- Il s'agit également d'observer la capacité de l'entreprise à concilier les temps de travail personnels et professionnels, l'absentéisme dans

l'entreprise, les profils des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

● Axes d'amélioration

- Pour mobiliser les préventeurs de terrain et les organisations professionnelles sur le sujet de l'approche sexuée des conditions de travail, il est important d'obtenir un portage stratégique au niveau de l'ensemble des organisations institutionnelles. Un effort d'acculturation de l'ensemble de ces acteurs s'avère donc essentiel.

● Perspectives

- Expérimenter avec **des entreprises volontaires**, une évaluation différenciée des risques professionnels en mobilisant des membres du comité technique et en veillant à travailler avec un échantillon représentatif de PME et d'entreprises du secteur tertiaire.
- Impliquer les représentants du personnel.
- Mobiliser les agents de contrôle de l'inspection du travail et de la Carsat sur la base de leurs besoins et les sensibiliser sur la question de l'approche sexuée et leur transmettre les méthodes et les ressources disponibles.

Coconstruire des perspectives avec les acteurs du comité technique notamment en vue de :

- Diffuser plus largement le guide « Intégrer une approche sexuée pour une prévention adaptée » auprès des 70 organismes de formation agréés pour former les membres du CSE (à savoir les représentants du personnel) avec comme objectif d'inciter quelques entreprises à porter ce sujet à l'ordre du jour de CSE.